sitaires aussi brillants que nombreux venaient, chaque année, couronner les efforts des jeunes Etudiants. Depuis lors, ces succès se sont encore accrus, et aussi bien dans les concours entre les établissements libres que dans les examens officiels, le Collège de Roubaix tient une place enviée.

Comme nos lecteurs le savent, les bâtiments du Collège appartenaient à la ville. De cette situation particulière était née dans le passé la plupart des difficultés qui avaient menacé l'existence même de l'établissement. Pour le présent et l'avenir, c'était l'incertitude, l'instabilité. En 1892, un comité se forma, un vaste terrain fut acheté au centre de la ville et bientôt une magnifique construction s'éleva qui devint, en moins de onze mois, la nouvelle Institution Notre-Dame des Victoires. On devine la grande part prise par M. le Supérieur dans cette transformation si importante. Quand il s'est agi de l'embellissement de son cher Collège, M. le chanoine Chabé n'a jamais su mettre de frein à son inépuisable générosité.

Mais, l'œuvre principale du vénérable supérieur a été l'organisation religieuse, morale, et scientifique de l'établissement. Prêtre pieux et zélé, il s'efforça de développer chez les jeunes gens le respect et l'amour de la religion. Il leur inculqua les principes qui, au Collège, font les élèves dociles et studieux, et dans la vie, les fervents chrétiens et les bons citoyens. Travailleur infatigable, il voulut qu'on travaillât autour de lui.

Esprit ouvert, cœur large, il comprit admirablement les besoins que réclame notre époque et comment le jeune homme doit être armé pour affronter avec chance de succès le « struggle for life. »

M. le Supérieur fit donner aux élèves l'instruction la plus complète, la plus sérieuse, la plus pratique, enfin, celle qui est la plus appropriée aux exigences de la vie.

Mais il ne sépara jamais l'éducation de l'instruction et en même temps qu'ils acquéraient les connaissances nécessaires, les jeunes gens, élevés au Collège, devenaient des « hommes. »

Former des « hommes », tel est le but que M. le chanoine Chabé s'est donné, et qu'il a, avons-nous besoin de le répéter, si admirablement atteint.

Nous serions injustes, si nous n'ajoutions immédiatement que cette lourde tâche a été partagée, depuis vingt-cinq ans, par les professeurs instruits et dévoués qui lui ont prêté leur si précieuse collaboration.

Cette tâche, elle a encore été allégée par les consolations que les élèves reconnaissants n'ont jamais cessé de prodiguer à leur vénéré supérieur, et par la confiance et l'affection des familles roubaisiennes.

Cette confiance et cette affection n'ont jamais fait défaut depuis vingt-cinq ans, et on peut appliquer à l'Institution Notre-Dame des Victoires ces vers du poète :

La mère, par la main, conduit sans intervalle
Les générations au Collège béni,
Et le père, sans craindre une amitié rivale,
Veut que son fils grandisse où lui-même a grandi.

LOUIS ROBICHEZ.

FUNERAILLES. — Samedi, à huit heures et demie, ont eu lieu, en l'église Sainte-Elisabeth, les funérailles de M. Louis Lepan, fils de M. Lepan, sous inspecteur de police.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Lannoy, 306, par M. l'abbé Tilman, curé de la paroisse. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Eugène Bouvry, Achille Jorion, Jules Doutreligne et Auguste Hennebelle,amis du défunt. Le deuil était conduit par le sous-inspecteur Lepan. Venait ensuite une délégation de la police, sous la conduite du sous-inspecteur Deffrennes. Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué,MM. Gilbert Sayez,Deschodt et saire de police, Peltier, directeur de l'octroi, les secrétaires de commissariat de police, une délégation du personnel employé de la maison de MM. les Fils d'Alfred Motte, à laquelle appartenait le défunt, des employés des services municipaux et de nombreux agents de la sûreté et de la police.

Après le service, le cortège a pris la direction du cimetière où a lieu l'inhumation.

INSTITUT TECHNIQUE ROUBAISIEN. — RESULTATS DES CONCOURS DE FIN D'ANNEE POUR LES COURS DU SOIR. — Voici par ordre de mérite, les noms des élèves de première année qui ont obtenulamention :

Filature : Morand, Baeyens, Thieblemont, Rouvillain, Termote. : Tissage : Cocheteux, Augem, Pollet, Caucheteux, Leveugle, Baeyens, Dujbardin, Rolland, Pottier, Mallet. — Electrivité : Dubois, Harbanier, Riveret, Lavallard, Commen, Termote, Deboève, Desbonnet, Delory, Henno, Descamps, J. Pruvost, Blaze. — Mécanique : Farvacque, Maeselle, Hasbroucq, Tonneas, Herbaut. Chauffeurs conducteurs : Morand, Delory, Legay, Dujardin.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de seconde année, admis à subir les épreuves orales pour l'obtention du certificat d'aptitude :

Filature : Morand, Louis-Modeste Ketelers, Louis-Edouard Ketelers. — Tissage : Montagne, Vandebogard, Dupont, Lemaître, Fiévet, Bauters, Descamps, Bény. — Electricité : Dubois, Lechantre, Dujardin, Bailleul, Fourneau, Louis-Edouard Ketelers, Renaux, Delannoy, Delbeke. — Apprêts : Renard, Desmazure, Oxombre.

Les examens oraux auront lieu le soir à 8 heures un quart ; lemardi 3 juillet pour l'électricité, le jeudi, 5, pour le tissage, le vendredi 6 pour la filature et les apprêts.

La distribution des récompenses aura lieu le dimanche 8 juillet à 4 heures précises.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — C'est aujourd'hui que le comité fixe définitivement le jour du tirage des primes c'est dire que la souscription 1899/1900 ; touche à sa fin, que les carnets s'épuisent. Les souscripteurs et les porteurs de listes en retard, feront bien de se presser, car il pourrait se faire, que comme les années précédentes, les retardataires ne puissent être servis. Les listes doivent être retournées aux trésoriers, 21, rue Fosse-aux-Chênes.

Dons reçus du comité d'organisation de la course Roubaix-Vimy, 10 francs. Un anonyme, 2 potiches japonaises. Il sera fait usage de ce don pour des tombolas particulières,organisées au profit de l'œuvre.

EN FAVEUR DU RETABLISSEMENT DES PROCESSIONS. — Comme suite à la manifestation qui a eu lieu, dimanche dernier, en faveur du rétablissement des processions, le Comité des processions a fait placarder, samedi ,l'affiche suivante :

« Roubaisiens !

« Dimanche dernier plusieurs milliers de vos concitoyens avaient décidé de réclamer par une imposante manifestation la liberté des processions religieuses .

« C'était leur droit.

« Leur cortège était pacifique et ne troublait en aucune façon l'ordre publique.

« Leur attitude était calme et digne, nullement provocatrice.

« Qu'avez-vous vu ?

« Quelques centaines de gens sans aveu attaquer cette manifestation légale, non seulement par des coups de sifflet et des injures, mais aussi par des violences et de voies de fait indignes d'hommes civilisés ; ils n'ont même pas dédaigné de profiter des désordres suscités par eux, pour commettre des vols !

« A la perplexité de la police, probablement munie d'ordres insuffisants, à la mollesse de la répression, les perturbateurs de l'ordre ont compris qu'ils pouvaient compter sur l'impunité .

« La rue a été livrée aux révolutionnaires !

« Français de toutes opinions, prenez-y garde .

« En usant du droit qu'ils tiennent de la loi pour manifester publiquement leurs revendications, les catholiques défendent vos droits autant que les leurs.

« C'est la liberté de tous les hommes d'ordre.

« C'est l'égalité de tous les citoyens devant la loi, qui sont en cause.

« Souvenez-vous en !

« Catholiques roubaisins, nous protestons au nom de la justice et du droit commun, contre les lâches violences dont nous avons été victimes le 17 juin, mais, nous le déclarons hautement, ni les abus de pouvoir, ni les dénis de la justice ,ni les moyens révolutionnaires ne nous décourageront, bien résolus que nous sommes à défendre dans l'avenir comme par le passé, notre droit et notre liberté ! !

« Vive le Christ libre, dans la France libre ! !

« Le Comité des Processions

« Roubaix, 22 juin 1900 ».

Dans la journée de samedi également ,la circulaire dont nous donnons ici le texte a été distribuée :,(

« Citoyens,

« Dimanche dernier, les catholiques ont été fort grossièrement insultés et frappés, pourquoi ?

« Ils ont provoqué, dit-on, en organisant un cortège. Ils ont voulu semer le désordre.

« Mais depuis quand et pour quelle cause les catholiques ne peuvent-ils plus organiser un cortège ? Comment une promenade pacifique peut-elle semer le désordre ?

« La religion catholique est-elle bannie de notre pays ? N'est-ce pas elle, au contraire, qui nous reçoit à l'entrée dans la vie et qui nous bénit encore à notre depart. Et d'ailleurs, les catholiques, malgré tout ce qu'on peut leur reprocher, ne sont-ils pas encore les meilleurs et les plus grands bienfaiteurs de l'humanité ?

« Recherchez l'origine de tant d'œuvres de bienfaisance pour les déshérités de la vie, les pauvres, les infirmes, les vieillards, les enfants orphelins ou abandonnés, pour toutes, vous trouverez un fondateur catholique.

« Qui les soutient encore actuellement ?

« Presque toutes. sont entretenues uniquement par des catholiques.

« Au hasard, j'en cite trois admirables, que tout le monde connaît à Roubaix, qui sont répandues dans toutes les villes importantes de France et qui rayonnent dans tout l'univers, ce sont : « les Petites Sœurs des Pauvres » qui prodiguent des soins maternels à leurs « bons petits vieux » et à leurs « bonnes petites vieilles » ; les « Sœurs du Saint-Sauveur », qui soignent les malades pauvres à domicile ; les « Conférences de Saint-Vinvent de Paul », qui viennent en aide à plus de mille familles nécessiteuses dans notre cité.

« Que d'autres œuvres je pourrais citer encore, rien que pour Roubaix, fondées e tentretenues uniquement par des catholiques ? Et cependant ces citoyens paient tous les impôts comme tout le monde.

« Comment se fait-il donc que tant d'autres de nos concitoyens, juifs ou francs-maçons, jouissant de fortunes colossales, ne songent pas à créer, eux aussi, des œuvres de biengaisance ?

« Pourquoi ? parce qu'avant tout, leur religion à eux, ne leur inspire que l'égoïsme : « Tout pour moi ! Avant tout mes affaires ! »

« Tandis que le catholique est inspiré par son Dieu, son Christ-Jésus qui lui dit : « Aimez-vous les uns les autres. Donnes votre superflu aux pauvres ! »

« Les insultes et les coups donnés aux catholiques, en haine de leur religion, ne pourraient qu'attirer sur votre cité les châtiments de Dieu.

« Aimons-nous donc les uns les autres par le respect mutuel, par le respect des droits de tous.

« Un catholique ».

UN PUNCH A LA MAISON DES ŒUVRES. — Le comité de l'Union Catholique offrait, samedi soir, à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, un punch aux mucisiens de la fanfare « La Liberté », aux « Chevaliers de la Croix », et à d'autres groupes qui, dimanche dernier, ont prêté leur concours à la manifestation pour le rétablissement des processions. Une nombreuse assistance remplissait la salle des fêtes.

Au début de la réunion M. Clément Dazin a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux invités.

Il a eu un mot aimable pour tous et les a félicités d'avoir su revendiquer courageusement, malgré les insultes et les coups, le droit des catholiques. M. Dazin a parlé ensuite des mesures prises depuis vingt ans contre les catholiques français.Il a conclu en disant que les citoyens avaient le rigoureux devoir de ne pas se désintéresser de ces mesures qui blessent la liberté, l'égalité et la fraternité.

Les paroles de M. Dazin ont été couvertes fréquemment par les applaudissements de l'assistance.

La soirée s'est ensuite continuée par un concert improvisé, qui a obtenu un vif succès.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — Réunions du dimanche, 24 juin 1900, au siège syndical, 22, rue de la Paix. à 11 heures et demi, comité ouvrier d'études sociales ; à 4 heures, société d'épargne Saint-Paul ; à 4 heures et demi, société d'épargne Saint-Rémi ; à 4 heures trois quarts, société d'épargne Saint-Christophe ; à 5 heures, société d'épargne Saint-Louis ; à 5 heures et demi, société d'épargne Saint-Gervais. Recette mensuelle.

LE VELODROME ET LE TAURODROME. — Ainsi que nous l'avions annoncé, les créanciers de la société en liquidation du vélodrome et du taurodrome de Roubaix se sont réunis, samedi matin, pour examiner une demande de location du taurodrome qui leur avait été faite par une société.

Ils ont décidé de louer les Arênes pour une journée à cette société, à condition qu'elle s'engageât à racheter le vélodrome et le taurodrome, pour le cas où les courses de taureaux ne seraient pas interdites.

Ces conditions ont été acceptées par la société. Une corrida sera donc donnée prochainement aux arènes de Roubaix ; elle aura lieu probablement le dernier dimanche de juillet.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un monteur de l'usine à gaz, François Senel, âgé de 24 ans, demeurant rue Turgot, s'est blessé au pouce de la main gauche pendant son travail. Il devra subir quinze jours de repos prescrits par M. le docteur Dupré.

— Gabrielle Morelle, tricoteuse, âgée de 15 ans, demeurant rue Saint-Honoré, cour Accou, occupée dans l'atelier de bonnetterie de M. Edouard Ménard a été blessée à l'index de la main droite, par son métier. M. le docteur Lepers lui a prescrit quinze jours de repos.

— Un bâcleur de la filature de M. Auguste Lepoutre, a eu le pied gauche contusionné par une colonne et la barre roulante de son métier. M. le docteur Picquet, qui a examiné le blessé, Aimé Tanghe, âgé de 16 ans, demeurant rue Desaix, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Dans la filature de MM. Dillies frères et Catteau, un rattacheur, Henri Meyer, âgé de 21 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Vandamme, s'est blessé à l'épaule gauche. Un repos de huit jours lui a été ordonné par M. le docteur Bole.

— Un tisserand de l'établissement de MM. Fauvarque et Bruyant, fabricants, s'est blessé à la main droite, en faisant manœuvrer la broche de la navette de son métier. M. le docteur Picquet, qui a examiné le blessé, J-B. Liénart, âgé de 32 ans, demeurant rue de la Maquellerie, lui a ordonné six jours de repos.

— Auguste Vammansart, âgé de 60 ans, demeurant rue Saint-Amand, travaillant pour le compte de MM. Segar et Vanackère frères, teinturiers-apprêteurs, s'est blessé à la main gauche. M. le docteur Butruille, lui a prescrit dix jours de repos .

—Un bâcleur de la filature de MM. Etienne Motte et Cie, s'est comprimé le coude gauche ,en tombant sur le bâti de son métier. L'ouvrier, Carlos Debuchy, âgé de 14 ans ,demeurant rue Royale, à Wattrelos, a été l'objet des soins de M. le docteur Leplat, qui lui a prescrit quinze jours de repos.

— Laurent Paulus, modeleur, âgé de 15 ans, demeurant rue des Arts, travaillant pour le compte de M. Camille Duvinage, s'est blessé à la main gauche, pendant son travail. M. le docteur Lepers lui a ordonné un mois de repos.

— Hélène Derick, âgée de 16 ans, occupée dans l'établissement de M. Henri Prouvost, fabricant, s'est fait une entorse au pied droit, en descendant l'escalier. La blessée, qui habite la rue de Lille, a été l'objet des soins de M. le docteur Delattre.

— Au peignage de l'Epeule, un débourreur, Isidore Gœthals, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Guinguette, cour S'x, s'est blessé à l'épaule gauche, en soulevant le rouleau d'une carde. Il devra subir une incapacité de travail de vingt jours, ordonnée par M. le docteur Lepers.

UN SAUVETAGE QUAI DE BOULOGNE. — Un écolier, Gustave Malgrave, âgé de 8 ans et demi, qui jouait, vendredi après-midi, sur le quai de Boulogne, est tombé dans le canal. Un ouvrier qui passait en cet endroit, M. Emile Lallemand, demeurant à Tourcoing, 14, rue du Dahomey, est parvenu à le retirer de l'eau sain et sauf.

EN NETTOYANT DES CARREAUX DE VITRE. — Un allumeur de réverbères, Pierre Verleyen, âgé de 69 ans, demeurant rue Labruyère, 28, est tombé, vendredi après-midi, d'une chaise sur laquelle il était monté pour nettoyer des carreaux de vitre. Dans sa chute il s'est fracturé le talon gauche. M. le docteur Ballenghien l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu après lui avoir donné les soins que nécessitait son état.

UN HOMME MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — SON IDENTITE ETABLIE. — L'identité de l'homme atteint d'une attaque d'apoplexie, vendredi matin, rue de Lannoy e tadmis à l'Hôtel-Dieu, a pu être établie dans la journée de samedi. C'est un journalier, Léonard Debruyne, âgé de 67 ans, demeurant en logement chez M. Henri Vandaele, rue de France, 69. C'est ce dernier qui l'a reconnu après avoir lu le compte rendu des journaux. Debruyne avait quitté son logeur, vendredi matin, après avoir déclaré qu'il allait se fixer en Belgique. Son état demeure stationnaire.

UN VOL DE PLOMB. — Le garde-champêtre Denoyelle longeait, vendredi après-midi, la voie ferrée de Lannoy à Roubaix-Wattrelos, quand, arrivé au pont de la distillerie Prouvost, il aperçut au bas du talus trois individus occupés à enfermer dans des mouchoirs de poche des plaques de plomb laminé. A la vue du garde, les inconnus prirent la fuite au plus tôt en abandonnant leur butin. Il y avait là 13 kilos et demi de plomb qui ont été déposés au commissariat de police du cinquième arrondissement. On ne sait où ils ont été volés.

AU CIMETIERE. — Le garde Dewambrechies, de service au cimetière a dressé une contravention à un jeune homme de 16 ans, Jules Kimpe, demeurant rue de la Conférence, qu'il avait surpris à dénicher des nids d'oiseaux sur les monuments.

UN ACTE DE VANDALISME. — Un individu resté malheureusement inconnu, a jeté, vendredi matin, une pierre dans un des vitraux de l'église Sainte-Elisabeth, qui a été brisé. La police a ouvert une enquête.

UN VOL DE LAPINS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits dans la cour de l'habitation de M. Mersman, cabaretier, rue de Lannoy prolongée, et ont dévalisé le clapier, qui renfermait 23 lapins. C'est une perte de 36 francs. Plainte a été déposée à la police.

NECROLOGIE. — On annonce la mort dans sa soixante-quatrième année de Monsieur Camille Destoop, marchand de pommes de terre, demeurant rue Paubenton, 55. Ses funérailles auront lieu le lundi 25 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.

AVIS A MM. LES INDUSTRIELS. — La maison Gauthier et Cie, (joints et garnitures métalliques), de Lyon, informe sa nombreuse clientèle de la région, que son seul agent pour le Nord et le Pas-de-Calais est M. HENRI LECOMTE, *18, rue de l'Alma, à Roubaix.* Ses calfats (donnés à l'essai sur demande) étant brevetés sous le N° 242.292, elle prie MM .les industriels de vouloir bien rejeter les contrefaçons grossières qui pourraient leur être offertes à bas prix. Les contrefacteurs sont du reste poursuivis actuellement devant les tribunaux. 70493d

REJETEZ les purgatifs désagréables et indigestes et prenez pour vous et vos enfants *la Purgatine.* (liste des dépositaires aux annonces. 69520

BEURRE EXTRA FIN de la laiterie d'Oostcamp, 3 fr. 40 le kilo ; beurre salé 3 fr. 70352

Si vous souffrez de l'estomac, si rien ne vous soulage, prenez des *Pilules du Dr Somer* et vous guérirez. Toutes pharmacies, 2 fr. leflacon. 40632

Tailleur. — Recommandé la maison ARTHUR VANACKÈRE, successeur de M. Vanherzeele, RUE DU GRAND-CHEMIN, 133, à ROUBAIX. Vêtements sur mesure pour hommes et enfants ; livrées. Draperies françaises et anglaises. Grand choix de nouveautés de saison. Coupe et travail soignés. Maison de confiance habillant très bien. Location d'habitspour cérémonies.

Pianos. — Jonville-Lelong et Cie, 68. rue d'Inkermann, Roubaix, seuls représentants des pianos Gaveau. En magasin pianos de toutesfactures. Harmoniums.61430

Pour l'achat d'unpiano. adressez-vous de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, Roubaix. 6715

CROIX

LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU aura lieu, aujourd'hui dimanche 24 juin, à quatre heures très précises de l'après-midi, pour les deux paroisses de Croix, dans le jardin de M. Prouvost-Dehau, Grande-Rue, 52. L'entrée étant privée, les cartes seront rigoureusement exigées. On peut s'en procurer,dimanche, après les messes, auprès du clergé de Saint-Martin et Saint-Pierre. Le parc sera ouvert à partir de trois heures et demie et fermé à quatre heures.

FLERS-BOURG

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, s'est produit vendredi, vers sept heures du soir, sur le pavé de Flers au hameau de Saint-Guislain, en face des briqueteries de M. Henri Salembier. Au moment où un camion conduit par le domestique de M. Thieffry, marchand de liqueurs au Petit-Wasquehal, passait en cet endroit, revenant de Flers, le cheval effrayé par le passage d'une autre voiture, fit un écart et vint se jeter dans le fossé. Le conducteur fut renversé sous le chariot qui vint heurter violemment contre un poteau télégraphique et l'une des roues lui passa sur le corps. M. Salembier, témoin de l'accident, accourut au secours du blessé et parvint à le dégager, au moment où le cheval après avoir brisé ses traits, prenait le mors aux dents dans la direction de Wasquehal.

Le blessé fut transporté inanimé à l'estaminet de la « Clef des Champs » où les premiers soins lui furent prodigués. Peu après, son patron qu'on était allé chercher, arriva et le reconduisit chez lui en voiture. Quant au cheval, ilput être arrêté près de l'estaminet du « Saint-Guislain par M. Léon Vercruysse, garçon brasseur, qui avait placé le camion qu'il conduisait au travers de la route.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature de MM. Boutemy frères, une poteuse, Eugénie Vanderplanque, âgée de 15 ans, demeurant à Wattrelos, était occupée à retirer avec la main un peu de lin qui tournait autour d'un rouleau. Le cordon de lin ayant formé anneau, le doigt de la jeune fille s'y engagea et fut entraîné. L'extrémité en fut coupée. M. le docteur Lamotte, de Willems, a prescrit à la blessée un repos de vingt jours.

LEERS

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures aura lieu, lundi prochain, 25 juin, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, et le lendemain. de neuf heures du matin à deux heures et demie du soir. Les intéressés sont priés de se présenter à l'heure exacte. assignée par la convocation qui leur sera remise, afin d'éviter le retard qu'ils devront forcément subir, s'ils ne répondent pas à l'appel de leur nom.

FOREST

LA FETE DE L'ADORATION. — L'Adoration du Saint-Sacrement sera célébrée dimanche prochain 1er juillet. Un triduum préparatoire aura lieu jeudi, vendredi et samedi prochains.

Communications

LES ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNE, faisant partie ou non de l'Association amicale de l'Ecole, sont priées de se réunir le lundi 25 courant, à six heures très précises, dans ledit établissement, pour faire leurs adieux à Mlle Coulbaux.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — Par suite de travaux nécessités par la restauration de divers tab'eaux, le musée ne sera pas ouvert au public le dimanche 24 courant.

CLUB DES JOYEUX CYCLISTES. — La Commission administrative du Club des Joyeux Cyclistes, invite les sociétaires de se trouver au local de la société, rue Montgolfier, 2, le dimanche 24 juin, à deux heures et demie précises, pour la sortie en ville. Elle prie tous les sociétaires d'être très exacts à l'heure, car l'amende de rigueur sera appliquée.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SAINT-LOUIS. — La Commission prie les sociétaires d'assister à la réunion annuelle qui aura lieu aujourd'hui, à onze heures et quart, au siège social. Ordre du jour : Cotisations, banquet, concert et excursion.

Pour l'Exposition, la fabrique **SOYEZ Père, coin de la rue Faidherbe, à Lille,** met en vente un choix considérable de malles, valises, sacs à la main, à des prix exceptionnels. La maison se charge des réparations. 47750—52430

Si vous voulez que l'on vous pose des dents dans la perfection, adressez-vous à M. POLACK, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis, de 2 à 5 heures. Tous les travaux sont garantis. 58125—4892

LE ROI DES CAFÉS, le plus hygiénique, le plus économique, qualitéextra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adotpté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57651

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du « Berceau d'Argent. » 527068

SAVONS DE TOILETTE EXTRA FINS

Vente au kilogramme

Vente exceptionnelle de savons extra fins, défraîchis légèrement, de la fabrication de la *Savonnerie du Congo;* article coûtant 12 francs la douzaine de savons, vendus au rabais au prix de **5 francs 20 centimes le kilog.,** octroi compris.

L. Moisseron, *mercerie, 16, rue de Mouvaux, à Roubaix,* seul vendeur-dépositaire pour les savons défraîchis au kilogramme de la maison *Victor Vaissier, Savonnerie du Congo.*

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Wattecuw, 39, rue Saint-Jacques.*

REUNION DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Samedi après-midi, à cinq heures, les commissions municipales des finances et militaire, se sont réunies à l'Hôtel-de-Ville, pour examiner la demande de fonds formulée par les sociétés de gymnastique de retour du concours fédéral de Paris.

LA DUCASSE DU « MINCK ». — C'est aujourd'hui dimanche que s'ouvrira la ducasse annuelle de quartier, dite « du Minck ». Des marchands forains ont installé quelques baraques sur la place de l'Est, et un manège de chevaux de bois a été établi en face de l'estaminet « Au Minck ». Chaque année un grand nombre de promeneurs se rendent dans ce quartier, et nul doute que, si le temps reste beau, leur nombre sera aussi important aujourd'hui.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE GRANDE-PLACE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Odoux, Grande-Place, vendredi. Une bonne avait mis de la cire à fondre dans de l'essence sur un réchaud au gaz. Le mélange s'enflamma et communiqua le feu à une planche. Le commencement d'incendie a pu être éteint à l'aide d'un seau d'eau. Les pompiers qu'on avait fait appeler n'ont pas eu à intervenir.

UN COUVREUR QUI TOMBE D'UN TOIT. — Un accident assez grave s'est produit, samedi après-midi, vers quatre heures, rue Cuvier au Blanc-Seau. Un apprenti couvreur, Arthur Dever, âgé de 13 ans, demeurant à Roubaix, était occupé à la réparation d'une toiture en compagnie d'autres ouvriers. Il venait de monter des pannes, lorsqu'il perdit l'équilibre. Se sentant partir dans le vide, il sauta de lui-même à pieds joints, évitant ainsi de tomber sur la tête. En effet, il tomba sur les deux pieds se fracturant, malheureusement l'un d'eux. M. le docteur Dupont, appelé aussitôt, prodigua ses soins au blessé qui fut ensuite reconduit en voiture à son domicile.

TENTATIVE DE VOL DE FUMIER AUX ORIONS. — Une tentative de vol de fumier, a été commise aux Orions, dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure du matin. Les agents de service dans les environs de la rue de Roncq, ayant entendu le bruit d'une voiture voulurent s'assurer de ce que c'était. Il aperçurent une voiture arrêtée près du tas de fumier provenant de l'ébouage de la ville, et deux hommes se préparant à prendre un chargement. Les deux hommes en voyant les agents voulurent fuir, mais ils ne le purent et furent arrêtés. Conduits au poste central, ils ont déclaré se nommer T... et V... et venir de Courtrai. Une enquête est ouverte.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature Duvillier-Watine, une ouvrière, Marie Vandewyvère, âgée de 22 ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, 198, a eu la hanche comprimée entre une bascule et un camion. Il en est résulté une violente contusion, qui nécessitera un repos d'une vingtaine de jours. M. le docteur Beulque a soigné la blessée.

— Un mécanicien de la fabrique de M. Vanoutryve, Victor Bernard, âgé de 49 ans, demeurant rue des Fleurs, à Roubaix, s'est fait une entorse aux reins en soulevant une pièce de fer. M. le docteur Picquet, de Roubaix, lui a prescrit un repos de dix jours.

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — Samedi, la police a mis en état d'arrestation, François Claus, âgé de 41 ans, journalier, demeurant à Mouscron. Cet homme est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion, et de falsification d'un livret d'ouvrier. Il a été écroué au dépôt, en attendant son transfert à Lille.

ACTE DE PROBITE. — Deux élèves de l'école de la rue des Piats ont trouvé, dans la rue, une certaine somme d'argent qu'ils ont remise à M. Carlier leur directeur. M. Carlier tient cette somme à la disposition de la personne qui l'a perdue.

MOUVAUX

A L'EGLISE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISES. — Nous avons annoncé dans notre précédent numéro la sortie de la procession des Francs. Contrairement à ce que nous avons annoncé, le cortège parcourra les principales rues du quartier des Francs, à la suite de la messe paroissiale de 9 heures et demie.

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — Le produit d'une quête faite au banquet de la Société « La Confiance » établie chez M. Destombes, rue de la Dime, à Tourcoing, s'est élevée à 6 francs qui ont été versés à l'œuvre de l'hospice.

Une personne charitable a fait don de 4 francs pour la même œuvre.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE MORT SUBITE. — M. Charles Ducourant, ancien brigadier des douanes, garde particulier de la Cité Scrive, est mort subitement en son domicile, rue du Nord. M. Ducourant était âgé de 66 ans.

EXPLOITS DE MARAUDEURS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un maraudeur, Romain Louart, âgé de 66 ans, s'est rendu coupable de plusieurs vols.

Chez M. J. B. Lepers, cultivateur au Quesne, des fraises ont été dérobées. Chez M. Pluquet, une manne et des petites baches ont disparu. Chez M. Derasse, une chemise de flanelle et un caleçon et chez M. Desmedt, des paires de chaussettes.

Le maraudeur a été arrêté samedi matin par le garde-champêtre Roussel.

HALLUIN

LA « PHILHARMONIE » A ARMENTIERES. — On nous apprend que l'excellente société la « Philharmonie » d'Halluin participera au concert qu'organise pour le dimanche premier juillet prochain la « Société Philharmonique » d'Armentières. Nous souhaitons bon succès aux musiciens halluinnois. Les membres honoraires et protecteurs sont invités à accompagner la « Philharmonie » dans son voyage.

LES CONTRAVENTIONS DU JOUR. — Pour ta-

FEUILLETON DU 25 JUIN. N° 70

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

IV
PERDUS

— Enfin, Mamanaic, pourquoi que tu ne veux-plus que je t'appelle Mamanaic ?

— Je t'ai déjà expliqué, mon enfant, que lorsqu'on devient un petit homme comme toi, on ne doit plus se servir de ces expressions de tout petit bébé... Tu dois dire : Mère, maman...

Elle parlait avec une grande douceur, sans montrer aucune impatience contre cette explication provoquée par Marc pour la vingtième fois.

Elle avait toujours tout obtenu de lui par sa bonté par ses baisers ; mais sur ce point, il s'entêtait, il y pensait plusieurs fois par jour, même au moment des leçons. Et justement, ce soir-là, il n'avait pas eu le courage de terminer sa page d'écriture sans exposer son ennui à sa mère.

Ce nom de Mamanaic lui plaisait tant !

Enfin, si elle disait que c'était mal...

— Veux-tu achever ta page, mon petit Marc ?

— Oui ,oui, fit-il en introduisant son porte-plume entre ses dents.

Et, après une longue réflexion, il décida :

—Je ne veux pas de « maman »... Je dirai « petite mère... Mère chérie... »

— Oui, mon trésor,... Allons, travaille et tiens bien ton porte-plume.

Il eut l'air de bien s'appliquer, la langue un peu avancée entre les lèvres, la tête inclinée, les yeux au ras du cahier, et Naic, se remettant à la besogne, un corsage à surfiler, quand, tout-à-coup, la lampe faillit être renversée ; et, comme un jeune chien, qui bondit au cou de son maître, Marc s'élança sur « sa mère » ; et ,la mangeant de baisers :

— Mais, quand nous serons tous deux, rien que tous deux, dis ?

Et il fallut convenir que, lorsque personne ne pourrait les entendre, elle serait encore Mamanaic.

Elle devait bien lui accorder cela ! Elle lui imposait tant de choses dont elle ne pouvait lui donner aucune explication raisonnable, par exemple de ne plus parler jamais des demoiselles Deneulin, de ne plus remettre les pieds dans le quartier des Batignolles, d'avoir laissé ses jouets dans leur gentil logement de la rue Nollet.

Elle lui avait bien fait une histoire d'un méchant homme qui les poursuivait et dont il fallait se cacher parce qu'il jetterait Mamanaic dans une prison toute noire et Marc dans un souterrain, qui l'épouvantant d'abord, avait fini par l'intéresser.

Et il n'était pas rare qu'il demandât, comme ce soir en se pelottonnant dans le sein de Naic :

— Comment qu'il est le souterrain où il me fourrerait, le méchant homme ?

— Prends bien garde d'y être renfermé toute ta vie !

— C'est long, dis ? toute la vie ?

— Veux-tu revenir à la table ,ou je me fâche !

Il sourit malicieusement, sachant bien qu'elle ne se fâchait jamais.

Il consentit, cependant àreprendre sa besogne, et Naic put terminer son corsage avant le diner qui mijotait sur un petit poêle.

Hélas ! Elle aussi regrettait amèrement sa gentille installation de la rue Nollet ses premiers meubles payés sou à sou, la grande chambre et la petite cuisine, où son existence s'était écoulée jusqu'alors « dans un bonheur relatif, puisqu'elle espérait ». Elle ne pouvait se rappleler cette première conquête de son travail sans avoir les larmes aux yeux. Et longtemps elle avait ruminé sur le moyen de rentrer en possession de ce qui lui appartenait...

Mais elle avait fini par y renoncer pour « toujours » par se faire une raison.

Se rapprésenter rue Nollet, simplement même écrire à son propriétaire, c'était se livrer à la police, au Raymond de Kermerio qui l'avait proclamée folle, qui la ferait sûrement enfermer ; c'éteit perdre à jamais, son bonheur, sa liberté, son Marc, sauvés au prix de tant de misères, de tant d'angoisses !

Et elle avait la confiance qu'elle pouvait échapper définitivement à ses persécuteurs, puisqu'elle leur avait si facilement échappé jusqu'ici.

Au moment où elle s'enfuyait de la Frochais, son adoré dans ses bras, elle avait prévu tout ce qu'on ferait pour les retrouver, la surveillance qui serait exercée sur la ligne de Saint-Malo à Paris, sur la gare Montparnasse et la gare Saint-Lazare, sur sa maison de la rue Nollet ; et il n'est que trop probable que, si elle s'était écartée du plan qu'elle s'était tout de suite tracé, elle eût été infailliblemnt reprise dans une des souricières qu'on lui tendait.

Mais elle rejoignit le chemin de fer à une gare insignifiante entre Lamballe et La Brohinière ; et là, elle ne prit de billet que pour Versailles.

Et, tandis qu'on guettait son arrivée aux grandes gares parisiennes, elle pénétrait dans la capitale par le tramway du Louvre.

Il ne s'agissait plus pour elle, maintenant, que de se défigurer et de changer le signalemnt de son Marc.

Elle n'avait que très peu d'argent ; cela lui suffit cependant.

Une demi-heure après leur arrivée à Paris, les vêtements noirs de l'enfant étaient remplacés par un petit complet à carreaux blanc et bleu ; et, le lendemain, elle jetait cet odieux costume de deuil à la Seine.

Le plus cruel pour elle fut de lui faire couper ses beaux cheveux bouclés. Elle en était si fière ! Mais Marc fut ravi, sa toison blonde le gênait pour jouer.

Elle passa sa première nuit dans un mauvais hôtel du centre ; et, pendant que l'enfant dormait, elle s'occupa d'elle.

Jusqu'alors, l'idée ne lui était même pas venue de renoncer à ses bonnets. Ses jolies coiffes blanches aux ailes relevées, aux bandes finement brodées, c'était pour elle la patrie, l'évocation continue de son doux pays de Bretagne, les ruines du Guildo, les rochers du large, l'avancée du l'Arguenon dans les terres ; jamais elle n'avait eu la coquetterie d'essayer un chapeau.

Et ce lui fut un presque aussi gros chagrin de renoncer aux coiffes que d'avoir sacrifié la chevelure de son Marc.

Mais ce n'était pas assez. Pour mettre son bonnet, elle se peignait en longues nattes, qu'elle enroulait ensuite sur sa tête. Elle dut se composer un chignon, en se rappelant la manière dont se coiffaient ses voisines de la rue Nollet. Et ce simple détail la fatigua beaucoup ; la torsade de ses lourds cheveux échappait aux épingles et retombait sans cesse sur sa poitrine et ses épaules, comme un serpent qui se déroule.

Mais elle finit par être satisfaite : ce changement lui donnait vraiment une autre figure.

Restait son costume de laine noire orné de rubans et de bais de velours, car elle n'avait pas plus renoncé à cette uniforme manière de s'habiller,qu'ont maintenant les femmes de Bretagne, qu'à ses coiffes aux ailes d'oiseau. Elle s'imaginait si fermement qu'elle n'était que de passage à Paris et que la fin de sa vie comme sa jeunesse s'écoulerait dans le doux pays verdoyant aux multitudes de fleurettes !...

Elle passa la plus grande partie de la nuit à découdre ces ornements de velours. Elle dormit à peine quelques heures, et, dès le jour, elle reprenait son travail. Vers midi, elle n'avait plus qu'une robe unie, le costume de misère de toutes les ouvrières parisiennes.

Plus rien ne la distinguait des trop nombreuses créatures qui s'en vont, par les rues, à la recherche de ces petits écriteaux, rédigé à la main, par lesquels les entrepreneurs indiquent qu'ils ont de la besogne à donner.

Il lui fallait du travail, tout de suite, quel qu'il fût. quel que fût le salaire. Elle ne pouvait se présenter dans la maison qui l'avait employée jusqu'alors et qui connaissait sa valeur, mais qui connaissait aussi son nom.

Elle ne fut pas très heureuse la première semaine ; elle ne trouva de place que dans une entreprise de confection pour homme : un dur travail dont elle n'avait pas l'habitude et qui lui brisait les mains, et elle ne gagnerait que cinquante sous par jour, parce qu'on l'avait prise à l'essai.

Mais cela lui permit de payer sa chambre et de nourrir son petit Marc.

(A suivre.) PIERRE SALES.